

Formation politique, postulat et certification

L'Association des Communes Suisses (ACS) prend diverses mesures pour renforcer le système de milice. Elles portent sur la période avant, pendant et après l'exercice d'une fonction au sein de l'exécutif communal.

«Système de milice: Hands-on!» – ceci est le titre de l'éditorial du président de l'ACS Hannes Germann publié à l'occasion du passage à l'an nouveau. Cela signifie qu'après la campagne ACS «Année du travail de milice» qui a connu un succès retentissant, lors de laquelle on a informé, sensibilisé et discuté, il convient maintenant de mettre la théorie en pratique. Tout le monde peut faire quelque chose pour renforcer et développer le système de milice: la politique, la société civile et l'économie. Grâce également à l'«Année du travail de milice», nous disposons désormais de très nombreuses mesures et idées, comme par exemple les 84 mesures de l'étude «Promo 35», les idées issues du concours «Système de milice 2030 durable» et les inputs dégagés lors du séminaire d'été 2019 à Bellinzone.

L'ACS s'active également. Ses mesures se concentrent sur trois domaines: la formation politique, la formation/formation continue et la reconnaissance. Elle tient ainsi compte des perspectives temporelles «avant l'exercice d'une fonction», «pendant l'exercice d'une fonction» et «après l'exercice d'une fonction». Sur le plan concret, l'ACS va visiter une classe scolaire dans trois communes, déposer une intervention politique au niveau fédéral visant à prendre en compte une fonction communale dans les cycles de formation des hautes écoles suisses et participer à la validation des compétences de direction de membres d'un exécutif communal.

Découvrir la commune

L'ACS est persuadée que les enfants doivent être abordés à un âge très précoce à l'école pour être sensibilisés aux activités et à l'importance des communes et des processus politiques. C'est la raison pour laquelle elle a publié dans le cadre de l'«Année du travail de milice» le petit livre pour enfants «Ma commune, mon chez-moi». Ce petit ouvrage a suscité un vif intérêt dans les communes et les écoles. Quelque 100000 exemplaires ont été commandés. «Nous souhaitons construire sur cette solide



L'ACS va organiser des visites dans des écoles de trois communes. La formation politique est importante pour un système de milice vivant.

Photo: Shutterstock

base», a précisé Christoph Niederberger, directeur de l'ACS. «C'est pourquoi nous allons organiser des visites dans des écoles de trois communes, donc aller personnellement dans les salles de classe.» Ainsi, les écolières et les écoliers pourront découvrir comment fonctionne une commune, ce qu'elle fait pour ses citoyennes et citoyens et pour quelle raison il est utile de s'engager dans la commune. «Nous n'avons pas l'intention de faire une leçon frontale avec les écoliers. Nous optons pour une ébauche ludique et interactive», précise Christoph Niederberger. La visite sera planifiée et conçue en accord avec la présidente ou le président de commune et le personnel enseignant. Les contenus et moyens auxiliaires seront ensuite mis à la disposition des communes par l'ACS. Cela doit les inspirer et les encourager à organiser elles-mêmes une visite d'école ou une action similaire.

Prise en compte de l'exercice d'une fonction de milice comme formation

Les politiciennes et politiciens de milice exercent leur fonction en plus de leur activité professionnelle. Ainsi, il ne leur

reste que peu de temps pour suivre une formation continue. C'est en particulier pour les professionnels ambitieux âgés de 25 à 40 ans, qui souhaitent changer d'emploi ou visent une position dirigeante, qu'un travail de milice constitue quasiment un désavantage concurrentiel par rapport à ceux qui ne s'engagent pas en faveur de l'intérêt public et peuvent investir du temps dans une formation continue professionnelle. Ce désavantage peut être éliminé et le travail de milice revalorisé pour peu que les personnes concernées puissent faire prendre en compte leur activité au sein d'un exécutif communal dans les cycles de formation des hautes écoles suisses. En effet, la fonction elle-même constitue une forme de formation et de formation continue. Pendant qu'elle exerce son activité au sein d'un exécutif communal, une personne acquiert des capacités et des compétences spécifiques: conduite, négociation, communication, etc. Au même titre que les hautes écoles reconnaissent la formation militaire au commandement comme formation continue, elles devraient aussi valider les acquis de l'expérience au sein de l'exécutif

communal. L'ACS va formuler à ce sujet un postulat qui sera déposé au sein du Parlement national.

Certificat «Gestion communale»

La troisième mesure préconisée par l'ACS vise également une revalorisation du travail de milice. Les élus communaux acquièrent de multiples connaissances et compétences dans l'exercice de leur fonction. Cela étant, celles-ci sont peu, voire pas du tout reconnues dans un monde du travail dans lequel les certificats et diplômes occupent une place si importante. L'Association suisse des cadres (ASC) a identifié cette lacune et propose une validation des compétences de gestion de membres d'un conseil communal. Plus de 180 conseillères et conseillers communaux ont déjà fait valoir leurs compétences. Au début de cette année, l'ACS a engagé une coopération avec l'ASC. Le certificat «Gestion communale» sera désormais attribué

conjointement par l'ASC et l'ACS. «Le certificat comprend dix compétences-clés maximum et prouve au monde du travail la plus-value d'une fonction au sein de l'exécutif», déclare Christoph Niederberger, directeur de l'ACS.

La certification a lieu sur demande individuelle et est payante. Toute personne ayant une expérience de quatre années au moins au sein d'un exécutif communal en Suisse peut bénéficier de ce certificat. Pour ce faire, un dossier complet doit être adressé à l'ASC. Après étude des pièces fournies, le demandeur sera auditionné pour vérification des compétences. Le certificat sera délivré après évaluation positive et règlement de la somme due (1000 francs pour non-membres, 850 francs pour les membres de l'ACS, 400 francs pour les membres de l'ASC).

Philippe Blatter

Informations concernant la certification:

www.tinyurl.com/validation-asc

L'ACS offre une certification à un conseil communal

Vous souhaitez faire certifier les compétences que vous avez acquises lors de votre fonction de conseillère ou conseiller communal? L'ACS vous remet à vous ainsi qu'aux autres membres intéressés de votre exécutif communal le certificat «Gestion communale», qui est décerné par l'Association suisse des cadres et l'ACS (voir texte principal). L'offre est valable pour l'ensemble du conseil communal (exécutif) d'une commune. Le principe du «premier arrivé, premier servi» s'applique. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par courriel à l'adresse suivante: verband@chgemeinden.ch

Fondation ACS: nouvel appel d'offres

La Fondation pour la promotion de l'Association des Communes Suisses a pour objectif de renforcer, respectivement de promouvoir les communes en Suisse et de faire connaître leur importance, leurs tâches et objectifs. Sont soutenus des projets qui renforcent l'ACS comme représentante institutionnelle des communes en Suisse, ainsi que les communes comme institutions et piliers importants du système fédéral de la Suisse. Au total, 50 000 francs sont à disposition par an pour le financement de projets. L'appartenance à l'ACS est présumée. Au maximum trois institutions (commune ou association de communes) sont soutenues par des subventionnement de projets. Les projets sont à transmettre par voie électronique et sur papier à l'ACS jusqu'au 30 septembre à:

verband@chgemeinden.ch

et par courrier postal à:

Fondation de l'Association des Communes Suisses, Laupenstrasse 35, case postale, 3001 Berne. *réd*

Concept d'encouragement:

www.tinyurl.com/fondation-encouragement

Formulaire de demande:

www.tinyurl.com/fondation-demande

Profil d'exigences publié

Dans la perspective des élections communales de ce printemps 2020, l'association des communes lucernoises, le Verband Luzerner Gemeinden (VLG), a publié un profil d'exigences pour les élus communaux. Il constitue un moyen auxiliaire précieux lors d'entretiens d'information. Les citoyennes et les citoyens découvrent quelles exigences sont posées aux membres de l'exécutif communal et quelles sont les tâches qui doivent être remplies. «Une fonction au sein du conseil communal recèle plus d'avantages que d'inconvénients», précise Beat Bucheli, maire de Werthenstein et membre du comité de l'ACS, dans le communiqué de presse du VLG. Beat Bucheli déclare avoir beaucoup de passion pour la commune, par ailleurs, il n'a encore jamais rencontré un ancien conseiller communal ayant regretté de s'être porté candidat au conseil communal. L'ACS accueille favorablement l'initiative du VLG et encourage les organisations cantonales des communes à élaborer également un profil d'exigences. *pb*

Informations (en allemand):

www.tinyurl.com/anforderungsprofil-vlg

Nouvelle collaboratrice



Manon Röthlisberger (photo) a pris sa fonction de cheffe de projet au sein du secrétariat de l'ACS au 15 janvier. Manon Röthlisberger est la nouvelle responsable des domaines de l'environnement, l'aménagement du territoire, de l'énergie et des transports. Avec une maîtrise universitaire en politique et management public de l'IDHEAP et une expérience au niveau cantonale (Office des affaires extérieures, VD), elle a travaillé pour l'Association des offices suisse du travail à la Maison des Cantons de Berne. Ses loisirs sont le sport (randonnée en montagne, course à pied et trail) et la politique. Le secrétariat de l'ACS souhaite la bienvenue à Manon Röthlisberger. *pb*